

# LA VOIX

## Paroisses de : SIBRET - MORHET CHENOEGNE



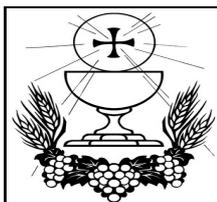
22<sup>ème</sup> année

### Unité pastorale de Vaux-sur-Sûre

Abbé Philippe MEYER, curé  
Place du Marché, 5 (V/S)  
[ 0493/83.48.76 ]

Abbé Roger DUNIA  
Remoiville, 8 (V/S)  
[ 0474/49.96.19 ]

**Numéro 272**  
**Juin 2023**



**Année A**  
**S. Matthieu**



### MESSES DOMINICALES POUR NOTRE U.P. DE VAUX-SUR-SÛRE

	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES
Sem. 01	18H00 : Nives – 18H00 SIBRET	09H30 : Juseret – 11H00 : Rosières et Grandru
Sem. 02	18H00 : Nives – 18H00 : MORHET	09H30 : Hompré – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 03	18H00 : Nives – 18H30 : Remichampagne	09H30 : Lescheret – 11H00 : SIBRET et Bercheux
Sem. 04	18H00 : Nives – 18H00 ; CHENOEGNE	09H30 : Remoiville – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 05	<i>Les messes de la 5<sup>ème</sup> semaine sont réparties en fonction de l'actualité du moment</i>	

### EDITORIAL

#### Marie veille sur nous !

Le lundi de Pentecôte – ce 29 mai – l'Eglise fait mémoire de « Marie, Mère de l'Eglise ». Nous ne sommes pas encore tout à fait habitués à cette fête, instaurée par le pape François. Le pape Paul VI, en concluant la troisième session du concile Vatican II, le 21 novembre 1964, avait déclaré Marie « Mère de l'Eglise, c'est-à-dire Mère de tout le peuple chrétien ». Il suivait en cela une tradition très ancienne, depuis saint Augustin et saint Léon le Grand, aux 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> siècles. Marie veille sur un peuple en Pentecôte : c'est la nature même de l'Eglise de vivre dans le souffle de l'Esprit. Et les nombreuses fêtes d'apôtres qui marquent ce mois de juin sont autant de cailloux blancs sur le chemin. Elles nous invitent à emboîter le pas à ces géants de la foi et à raviver à leur contact la nôtre. Tout baptisé est apôtre. Nous le sommes, entraînés par l'Esprit, nourris du corps du Christ, que nous fêtons solennellement le 11 juin. La Pentecôte est notre signe, dans un monde qui attend des artisans de paix, des témoins d'espérance, des veilleurs.

(Extrait de Prions en Eglise N° 402 page 3)

**Sam. 03 juin 23 (18h00)**

**SIBRET**

**Sainte Trinité de l'année A**

*Lectorat : Thomas DUMONT*

- **M.an.** pour Liliane DETERME, Andrée DETERME ; pour Elise et Origène ROBERT, Marcelle ROBERT et Armil GLAUDE
- **M.ch.** pour les défunts famille SCHMIT-THILTGES et Robert HENOUMONT ; pour Lucien DERROITTE et défunts famille DERROITTE-HUET ; pour Léon et Albert

PIERRET, Orpha et Ignace MARECHAL ; pour les défunts familles BOEUR-SABUS et SABUS-THOMAS, Albine THOMAS et Auguste SABUS ; pour Alexis NICAISSE et Sophie LOUIS ; pour Germain GEORGES

- **M. fondées** pour Berthe BECHET Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT ; pour Maria CORDONNIER ; pour Marie-Thérèse HORMAN

<b>Lundi 05 juin 23 (10h30)</b>	<b>MORHET / REMIENCE et VILLEROUX</b>
<b>Lundi de la kermesse locale</b>	
<i>Lectorat : personnes disponibles prendre arrangement avec Guy WEBER pour Morhet</i>	
<i>Lectorat : personnes disponibles prendre arrangement avec André DENGIS pour Villeroux</i>	

### **Messe des défunts avec recommandations et bénédiction des tombes**

<b>Sam. 10 juin 23 (18h00)</b>	<b>MORHET</b>
<b>Corps et Sang du Christ de l'année A</b>	
<b>FETE DES PERES (Dim. 11 juin)</b>	
<i>Lectorat : Fernande THIRY</i>	

- **M.an.** pour Alphonse et Germain LECOMTE ; pour Albert BOCKHOLTZ et Adèle STOFFEL
- **M.ch.** pour Raymond PALIGOT ; pour Carine THIRY ; pour Jean-Claude COUPPEZ ; pour Marie-Françoise SKA, Jean et Eloi SKA ; pour Joseph WEBER, Céline BEVER et leur fille Anne WEBER.
- **M. fondée** pour Charles THIRY

Mar. 13 juin 23 : SIBRET (17H30) Gr. PADRE PIO Adoration - chapelet – messe – vénération de la relique

↓ (selon mail abbé MEYER du 13 mai 2023 reçu à 10h40)

<b>Dim. 18 juin 23 (11h15)</b>	<b>SIBRET</b>
<b>11<sup>ème</sup> dimanche ordinaire de l'année A</b>	
<i>Lectorat : Myriam LAMOLINE</i>	

- **M.an.** pour Madeleine ADAM ; pour Vinciane GEORGES ; pour Maria NIELEN et René STILMANT, pour les défunts familles LUTGEN-NIELEN, LUTGEN-STILMANT et Stéphane ; pour Joseph GROGNA ; pour Marcel PASCAL et Maria LOUIS ; pour Emile BECHOUX
- **M. ch.** pour Albin COP, Anne-Marie ADAM et défunts COP-ADAM, Hector HENIN, Simone LECOMTE, Gérard HENIN et défunts famille HENIN-LECOMTE ; pour les défunts famille PIERRE-WEYRICH ; pour les défunts de la famille PEKUS-DOUCET( **prévue au mois de mai** ) ; pour Louise et Esther NICAISSE ; pour les défunts famille LONCHAY-VERBOIS, Berthe VERBOIS
- **M. fondées** pour Marie-Thérèse HORMAN ; pour Maria CORDONNIER ; pour Berthe BECHET Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

<b>Lundi 19 juin 23 (10h30)</b>	<b>SIBRET</b>
<b>Lundi de la kermesse locale</b>	
<i>Lectorat : personnes disponibles prendre arrangement avec André DENGIS</i>	

### **Messe des défunts avec recommandations et bénédiction des tombes**

- **M.an.** pour Joseph COPINE et ses parents défunts ; pour Mariette DOURT, François et Constant DEHEZ ; pour Joseph HENRARD et défunts famille HENRARD-CALAY ; pour Honorine CHALON et défunts famille STORDEUR-HORMAN ; pour Nicolas BURNOTTE et ses filles Bernadette et Marie-Ange ; pour Léon COLLARD et Adeline MARTIN
- **M.ch.** pour Albert WILLOT, Marguerite ZABUS, Jean-Louis WILLOT, Eléodore TABART et Julienne PIROTTE ; pour les défunts de la famille MAYON-PAULET

### Quelques annonces et informations générales

1. **Préparation au baptême : mercredi 21 juin 2023 à 20h00 s'inscrire via le numéro 0493.83.48.76**

2. **Fête Dieu**

**Jeudi 08 juin 2023 : grotte de Vaux/Sûre (19h30)** messe suivie de la procession du Saint Sacrement vers l'église (selon les conditions météorologiques).

3. **Nos joies : deux baptêmes pour notre secteur spécifique en juin**

❖ Sam.10 juin (14H00) – SIBRET – Milo **CLEMENT**, enfant de Christian et de Karoline **SMETS**

↓ ❖ Sam.17 juin (15H00) – CHENOIGNE – Arya **DEGREZ**, enfant de Renaud et de Virginie **HAMMER**

**Note** : S'il y a des erreurs, veuillez vous adresser à *l'abbé MEYER*. Je recopie in extenso ce que je reçois par mail. [ à votre disposition sur simple demande si problème ]

4. **A propos des mesures sanitaires – Diocèse de Namur**

*(Extrait de la Revue Communications du Diocèse n° 4 – avril 2023 – page 8)*

...Le principe général pour la liturgie est que **les mesures Covid sont abrogées**, mais que chacune et chacun, à titre individuel, est **invité à rester prudent**. ...

Voici quelques éléments auxquels il faut être attentif :

1 : **Il n'est plus nécessaire** de se désinfecter les mains à l'entrée de l'église ni, pour les prêtres et les diacres et ceux qui distribuent la communion, à l'offertoire et avant la communion.

2 : Les **bénitiers** peuvent à nouveau être remplis ; l'**aspersion** est autorisée.

3 : La **collecte** est faite au moment prévu selon les modalités habituelles du lieu.

4 : Dans la liturgie eucharistique, il est indispensable de veiller à la qualité et à la vérité des signes :

- a) la procession des **offrandes** est permise. En tout cas, la patène et le calice ne seront pas déposés sur l'autel avant l'offertoire ;
- b) le **geste de paix** est à nouveau proposé ;
- c) le geste de la **fraction du pain** mérite d'être mis en valeur par la fraction d'une grande hostie là où c'est possible ;
- d) les concélébrants peuvent boire à la coupe ;
- e) la communion est, de manière ordinaire, permise sur la langue ou dans les mains.

5. L'**onction d'huile**, pour les baptêmes et confirmations ainsi que pour le sacrement des malades, est possible. Elle peut être faite à mains nues. Les autres mesures restrictives prévues dans les protocoles ne sont plus d'actualité. Il n'est donc plus nécessaire, par exemple, de limiter la proclamation de la Parole de Dieu à une personne ; au contraire, la participation de plusieurs fidèles est recommandée.

L'ambon ou lutrin est par ailleurs le lieu ordinaire de la proclamation des lectures, de l'homélie et de la prière universelle.

Nous profitons de cette communication (ce courrier) pour attirer votre attention sur le fait que, depuis le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent (27 nov.2022), « la nouvelle traduction du Missel romain sera la norme pour les célébrations liturgiques de rite latin en français dans le diocèse » (décret signé le 07 nov. 2022). Il est donc demandé à toutes les paroisses et communautés de l'employer.

Namur, le 06 mars 2023

+ Pierre WARIN et les membres du Service de Pastorale Liturgique

## 5. Notes de service

1. Vu le processus de mise en page, d'impression et de distribution du bulletin, il est impératif de faire parvenir toutes les informations **AU PLUS TARD le 15** du mois courant pour le faire paraître à temps sinon elles seront reportées au mois suivant.
2. Il n'y aura **qu'un seul bulletin** regroupant les mois de juillet et août 2023 comme l'année dernière.

## 6. Intention de prière du Pape François pour le mois de juin

Prions pour que la communauté internationale s'engage concrètement dans l'abolition de la torture et assure un soutien aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

## 7. Lectorat prévu pour juillet et août 2023 (pour nos 3 paroisses)

*Si empêchement ou changement, se mettre d'accord à l'avance avec la personne qui pourrait remplacer et m'avertir **AVANT le 15 juin 2023**. [Pas de messes suite aux vacances des prêtres]*

Dates (*)	Eglises	Lectorat
Samedi 01 juillet (18H00) – 13 <sup>e</sup> dim. ord.	<b>SIBRET</b>	Thomas DUMONT
Samedi 08 juillet (18H00) – 14 <sup>e</sup> dim. ord.	<b>MORHET</b>	Fernande THIRY
Dimanche 16 juillet – 15 <sup>e</sup> dim. ord.	<i>Pas de messe</i>	
Vendredi 21 juillet (11H00) Fête nationale	<b>CHENOEGNE</b>	Lecteur(-trice) présent(e)
Samedi 22 juillet (18H00) – 16 <sup>e</sup> dim. ord.	<b>CHENOEGNE</b>	Andrée DELPERDANGE
Samedi 29 juillet – 17 <sup>e</sup> dim. ord.	<i>Pas de messe</i>	
Samedi 05 août (18H00) – Transfiguration (18e dim.)	<b>SIBRET</b>	Thomas DUMONT
Samedi 12 août (18H00) – 19e dim. ord.	<b>MORHET</b>	Fernande THIRY
Lundi 14 août (18H00) - Veille de l' Assomption	<b>REMIENCE</b>	Marie-Lise DEWILDE
Dimanche 20 août – 20 <sup>e</sup> dim. ord.	<i>Pas de messe</i>	
Samedi 26 août (18H00) – 21e dim. ord.	<b>CHENOEGNE</b>	Jean-Louis PECHON

(\*) D'après réunion au presbytère de V/S le jeudi 04 mai 2023 à 16 heures

## 8. Mois de juin, mois du Sacré-Cœur de Jésus

Chaque année, au mois de juin, les chrétiens fêtent le Sacré-Cœur. Ceci depuis son institution par le pape Pie IX (1792-1878) au 19<sup>e</sup> siècle. Toujours célébrée en juin, 19 jours après la Pentecôte, cette fête tombera cette année le vendredi 16 juin 2023. Tout commence le jour où sainte Marguerite-Marie **ALACOQUE** (1647-1690) reçoit des révélations de la part du Christ. En effet, le 16 juin 1675, Jésus lui demande de promouvoir un élan spirituel en l'honneur de son Sacré-Cœur. Les catholiques célèbrent la fête du « Corpus Christi » appelée aussi la Fête-Dieu, après le dimanche de la Sainte Trinité depuis des siècles, toujours au mois de juin. Ce n'est qu'en 1856 que l'Eglise célèbre officiellement cette fête pour la première fois. Depuis, les chrétiens rendent annuellement grâce au cœur sacré de Jésus et son amour divin pour l'humanité.

